



**13<sup>e</sup> rapport de gestion**  
**Nant de Drance SA**  
**2021**



*Vieux Emosson (niveau minimal) en septembre 2021*



### **Contexte économique – Marché de l'électricité**

A la suite d'un hiver froid en Europe et une forte demande en électricité, ayant nécessité l'appel à de la production fossile, les prix de toutes les commodités ont atteint des niveaux très élevés. A la sortie du printemps, la croissance économique a généré une forte hausse des prix. Ceux-ci se sont ensuite envolés dès la fin de l'été pour atteindre des niveaux records durant le 4ème trimestre. En cause, le faible niveau de stockage et d'approvisionnement en gaz naturel, soutenu par les tensions géopolitiques mondiales, notamment entre la Russie et les pays occidentaux autour de l'Ukraine. A la fin de l'année, la puissance de nombreux réacteurs nucléaires français a été réduite pour des raisons de sécurité, dans un contexte d'approvisionnement en électricité déjà tendu. Le stockage des lacs d'accumulation en début d'année était conforme à la moyenne. Contrairement au printemps 2020, la production s'est accentuée tout au long de l'hiver et le niveau des lacs a atteint la valeur la plus basse des 10 dernières années. Un été humide a permis de bien produire et de garantir le remplissage des retenues, dont le niveau a atteint un maximum de 85% le 11.10.21. La production a ensuite été intensive durant le 4ème trimestre. Les bassins d'accumulation ont terminé l'année à un niveau de remplissage de 50% seulement au 31.12.21, ravivant les craintes dans les milieux politiques et économiques d'une pénurie, voire d'un blackout à court/moyen terme.

### **Environnement politique**

L'année politique a été très mouvementée s'agissant de la force hydraulique suisse. La consultation sur la loi « Un approvisionnement en électricité sûr grâce aux énergies renouvelables », appelée « Acte modificateur unique ou Mantelerlass » (révision de la LApEI et de la LEnE), s'est achevée et le message a été transmis au Parlement le 18.6.21. La CEATE-E (Commission de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de l'Energie) ne voulant pas délibérer sur une entrée en matière avant 2022, il était crucial que la promotion des énergies renouvelables puisse être poursuivie dès 2023, date à laquelle les mesures de soutien prévues arrivent à échéance. Lors de la session d'automne 2021, le Parlement a donc adopté avec l'initiative parlementaire Girod (19.443) les mesures nécessaires pour combler cette lacune. La prolongation et l'amélioration des contributions aux investissements pour les nouvelles installations hydrauliques, les agrandissements et les rénovations notoires, ainsi que la prolongation de la prime de marché pour la « grande hydraulique » sont désormais garanties jusqu'en 2030. Le taux maximal de redevance hydraulique reste lui aussi fixé à 110 CHF/kW<sub>th</sub> jusqu'en 2030. Les délibérations sur cette initiative ont aussi conduit les deux commissions fédérales de l'énergie à étudier les procédures juridiques liées au processus d'autorisation pour la réalisation de projets d'énergies renouvelables. L'administration doit ainsi clarifier l'arbitrage entre politique énergétique, aménagement du territoire et protection de l'environnement. A cet égard, les procédures d'autorisation doivent être accélérées et l'intérêt national pour le développement des énergies renouvelables renforcé. La procédure de consultation sur le projet de modification de loi est ouverte jusqu'au 23.5.22.

Les discussions de la « Table ronde sur l'énergie hydraulique » du DETEC (Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication) ont abouti début décembre. A l'invitation de la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, des représentants du secteur de l'hydroélectricité, des associations environnementales et des Cantons ont échangé depuis août 2020 sur les défis de l'hydroélectricité dans le contexte de la Stratégie énergétique 2050 : objectif climatique de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, sécurité d'approvisionnement et préservation de la biodiversité. Lors de la rencontre finale, les participants ont signé le 13.12.21 une déclaration commune et désigné 15 projets d'aménagements à accumulation particulièrement prometteurs permettant d'augmenter la production hivernale de 2 TWh/an d'ici 2040.

Enfin, un accès non discriminatoire aux marchés européens de l'électricité est indispensable pour pouvoir commercialiser, au niveau international, la production générée par la force hydraulique. Notre pays idéalement positionné pour couvrir les besoins en énergie de pointe, par exemple en Allemagne ou en France. Malgré la décision unilatérale du Conseil fédéral de rompre les négociations avec l'Union

européenne sur l'accord-cadre le 26.5.21, un accord sur l'électricité avec l'Union européenne ou avec les pays voisins demeure impératif pour exploiter pleinement la flexibilité de la force hydraulique suisse.

### **Stratégie de Nant de Drance**

Nant de Drance a plus que jamais sa raison d'être. Avec une puissance totale de 900 MW, les six groupes produiront ou consommeront de grandes quantités d'électricité en très peu de temps et en fonction des besoins. L'aménagement sera très flexible et pourra passer du mode pompage au mode turbinage – et inversement – en quelques minutes. Il pourra également avoir recours à des puissances de pompage et turbinage variables, ce qui accroîtra encore sa flexibilité. La capacité à produire cette précieuse énergie de pointe devient de plus en plus importante sur le réseau européen. En effet, les besoins en énergie de pointe et de réglage ne cessent d'augmenter en raison de l'injection croissante de courant issu d'une production fluctuante. Les nouvelles énergies renouvelables fortement subventionnées, telles que les éoliennes et les installations photovoltaïques, sont les premières responsables de cette production volatile.

D'un point de vue physique, Nant de Drance est indispensable pour garantir durablement la stabilité du réseau électrique, car le pompage-turbinage est aujourd'hui, et le restera à terme, la solution la plus efficace pour stocker de grandes quantités d'électricité en très peu de temps et les réinjecter dans le réseau au moment opportun. Le rendement énergétique de plus de 80 % est particulièrement élevé. L'équilibrage entre la production d'électricité et la consommation d'électricité nécessite toujours plus d'énergie de réglage et Nant de Drance apporte une réponse déterminante à ce besoin croissant. Grâce à son mode pompage-turbinage alternatif, l'installation est prédestinée pour mettre à disposition de l'énergie de réglage en fonction des besoins. Elle contribuera à la stabilité du réseau électrique au niveau européen et à la sécurité d'approvisionnement en Suisse. Les centrales de pompage-turbinage constituent donc une sorte d'assurance pour la sécurité d'approvisionnement.

Cette réalité physique doit être distinguée de la réalité économique. Nant de Drance est portée par une vision à long terme, car la durée de la concession est de 80 ans. Fin 2021, les écarts (spread « peak – off peak ») entre les prix des heures de pointe et ceux des heures creuses ce sont légèrement améliorés en corrélation avec l'augmentation des prix de l'électricité. Toutefois, la flexibilité des centrales de pompage-turbinage ne fait actuellement pas l'objet d'une valorisation suffisante avec les produits existants sur le marché.

### **Assemblée générale**

Conformément à l'ordonnance COVID-19 en vigueur du Conseil fédéral, l'Assemblée générale ordinaire du 9 juin 2021 ne s'est pas tenue physiquement. La société a approuvé le rapport de gestion et les comptes de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. A la suite du départ de M. Nicolas Rouge (Alpiq SA), arrivé en fin de mandat, M. Amédée Murisier (Alpiq SA) a été nommé au Conseil d'administration jusqu'à l'Assemblée générale 2024.

### **Conseil d'administration**

En 2021, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises, la plupart du temps en visioconférence en raison de la pandémie. Il a, entre autres, traité les sujets suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice 2020,
- Révision et approbation des coûts et du planning prévisionnel du projet,
- Élaboration et approbation du budget 2022,
- Pris acte du rapport des risques et approbation des mesures de mitigation proposées,
- Début de concession, redevance hydraulique, fiscalité et taxe de pompage,
- Analyse des mesures techniques, commerciales et juridiques dans le cadre des problèmes de qualité avec des fournisseurs principaux,
- Mise en place de la phase d'exploitation qui, d'un point de vue comptable, doit démarrer le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'évaluation des risques effectuée par la Direction générale à l'attention du Conseil d'administration est réalisée chaque année au travers du rapport sur les risques. Celui-ci s'appuie sur les prescriptions d'identification, d'analyse et de priorisation systématiques des risques. La cartographie des risques avec l'évaluation des occurrences et des dommages potentiels constitue la base de ce rapport sur les risques. Le 4 octobre 2021, le Conseil d'administration a pris connaissance du rapport annuel sur la gestion des risques et a approuvé les mesures proposées en vue de réduire les risques.

### ***Gestion de la société***

Plusieurs collaborateurs ayant terminé leurs tâches et quitté la société, l'organisation du projet a été mise à jour. Concernant les activités de mise en service, l'équipe commune entre Nant de Drance SA, Hydro Exploitation SA et le fournisseur principal, a poursuivi ses travaux avec succès. Elle a déjà démontré son efficacité, surtout dans le domaine de la planification des essais. La structure comporte aussi un groupe d'experts techniques, entité cruciale pour la résolution de points techniques inhérents à la mise en service, ainsi que pour le maintien des compétences en vue de l'exploitation future.

La transition du projet à l'exploitation est préparée au sein de plusieurs groupes de travail – « Asset management », « Gestion énergétique », « Gestion de production » et « Règlement d'exploitation » – sous la supervision du groupe de travail « Business management », dans lequel tous les partenaires sont représentés. Tous les documents nécessaires pour l'exploitation y sont établis : contrats de mandat, contrats avec Swissgrid, règlements (notamment d'exploitation CFF-ESA-NDD), notes d'organisation, plan de gestion des actifs, plans de maintenance, directives d'exploitation, instructions de service, etc.

Un groupe de travail « Concession et fiscalité » a également été mis en place pour définir, en collaboration avec les autorités cantonales et communales, la date du début de la concession, les redevances hydrauliques, la taxe de pompage et la fiscalité (impôts sur le capital, sur le bénéfice et foncier).

### ***Rapport d'activité***

---

L'exercice 2021 a été consacré à la mise en service des machines et à la fin des travaux du second œuvre. En fin d'année, les premiers tests en condition de marché ont débuté avec deux machines.

### ***Barrage du Vieux Emosson***

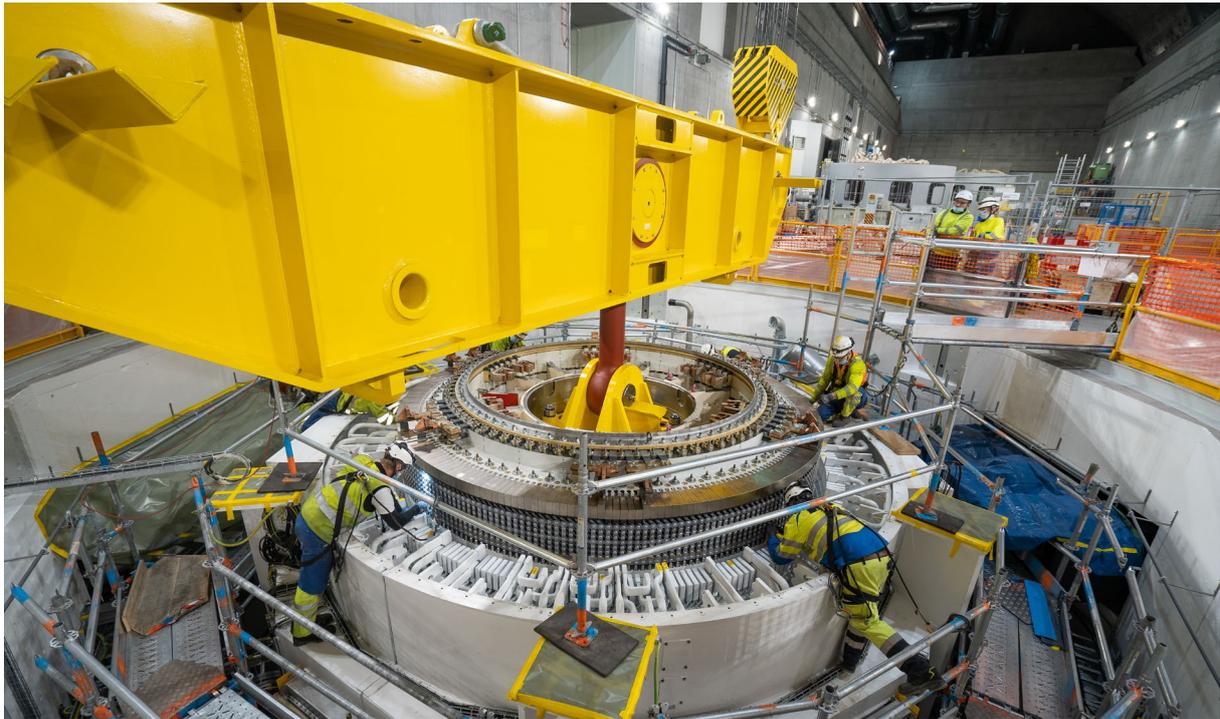
La mise en service du barrage du Vieux Emosson s'est achevée en été 2021, avec les deux derniers paliers de vidange de la retenue, conformément aux exigences du programme de la première mise en eau. L'autorisation d'exploitation du barrage du Vieux Emosson a ensuite été délivrée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) le 15 septembre 2021. La surveillance renforcée du barrage et l'augmentation progressive de la vitesse d'abaissement du plan d'eau se poursuivent selon le programme convenu avec l'OFEN.

### ***Génie civil***

Divers terrains ont été remis en état, notamment ceux qui étaient occupés comme parking et dépôts de matériel. Seuls le poste de contrôle « Leitstelle » et les bureaux provisoires de la direction des travaux au Châtelard et de la direction du projet à Martigny sont encore en place. L'organisation future pour la maintenance des ouvrages de génie civil est en cours d'élaboration.

### ***Installations électromécaniques***

En 2021, les tests individuels des pompes-turbines, des moteurs-alternateurs et de tous les systèmes auxiliaires ont été achevés pour l'ensemble des six groupes.



*Extraction du rotor de la machine n°4 en avril 2021*

### ***Installations électrotechniques***

Pendant l'exercice sous revue, la fin de la mise en service a été prioritaire pour les installations électrotechniques. De nombreux tests ont permis de s'assurer que les installations électriques remplissaient leur rôle pour l'alimentation et la sécurité de l'aménagement.

### ***Raccordement au réseau***

Les travaux de construction de la ligne souterraine entre La Bâtiаз et Le Verney dans la vallée du Rhône à Martigny, sous la responsabilité de Swissgrid, ont continué au moyen d'un « micro-tunnelier ». Ce tronçon devrait être raccordé définitivement en mars 2022, il permettra de lever certaines limitations actuellement pénalisantes pour les tests.

Swissgrid a également poursuivi les travaux de construction de la ligne aérienne de 380 kV entre Chamoson et Chippis. Cette ligne à très haute tension, renforçant l'interconnexion du Valais au réseau suisse, est indispensable au transport de l'énergie produite par les ouvrages hydroélectriques valaisans vers les centres de consommation. Elle permet d'éliminer l'un des plus importants goulets d'étranglement du réseau de transport suisse. A la fin de l'année sous revue, la totalité des recours étaient rejetés, permettant l'accès à tous les sites de construction des pylônes et le survol des parcelles.

### ***Aménagements intérieurs***

Les aménagements intérieurs se sont poursuivis en 2021. Un accent particulier a été mis sur l'avancement des systèmes de sécurité, de ventilation et de climatisation, sans interférer toutefois avec la mise en service des machines.

### ***Mise en service des machines***

L'objectif global de l'année 2021, qui était de commencer les marches probatoires de 60 jours avec au moins deux machines, a été atteint. Pour ce faire, les travaux de clôture des points ouverts et les opérations de mise en service se sont poursuivis en 2021.

Les travaux principaux de mise en conformité concernent les joints d'arbre des pompes-turbines et les vannes de vidange et de remplissage des machines, ainsi que la réparation de certains groupes en lien

avec des pièces oubliées par le fournisseur lors du montage. Ces travaux ont nécessité une indisponibilité de chaque machine à tour de rôle durant plusieurs semaines.

Durant l'année sous revue, toutes les machines ont effectué des tests en turbinage, pompage et compensateur synchrone. Ces essais complexes ont démontré toutes les capacités de cette installation. Les problèmes techniques constatés lors de cette opération sont dans la norme et ne nécessitent, pour l'instant, aucun changement dans le design des machines ou les directives d'exploitation. Des tests de court-circuit hydraulique sur une seule voie d'eau ont permis de valider ce mode de fonctionnement, augmentant ainsi la flexibilité de l'aménagement.

Grâce à l'organisation commune de mise en service, il a été possible de travailler sur plusieurs machines en parallèle, ce qui a été bénéfique pour le planning du projet, mais demande une parfaite coordination de ces opérations complexes.

### **Santé et sécurité au travail**

Grâce à des directives internes conformes aux ordonnances fédérales et cantonales, une propagation de la pandémie COVID-19 a pu être évitée. Ainsi, l'avancement des travaux n'a pas été perturbé de façon significative, même si plusieurs cas de contamination ont été observés en fin d'année, qui ont nécessité l'interruption de certains travaux durant quelques semaines.

Comme pour les années précédentes, Nant de Drance a également mis un accent fort sur la sécurité en 2021 par la mise en place d'un système de permis de travail quotidien pour les tâches à effectuer sur site. Le maître d'ouvrage s'est concentré en particulier sur le respect des consignes sur l'ensemble du chantier. D'expérience, les entrepreneurs et les fournisseurs ont tendance, à la fin d'une phase de construction, à interpréter les consignes de manière moins rigoureuses. La collaboration en matière de sécurité entre le maître d'ouvrage, les entreprises de construction et les nombreux fournisseurs a été excellente. En 2021, comme pour les années précédentes, aucun accident grave ne s'est produit. Au moment où les activités de mise en service sont intenses, la direction de Nant de Drance a insisté, dans ses communications, sur les nouveaux risques liés à ces activités.



*Caverne des machines en mai 2021*

### ***Environnement / Mesures de compensation***

A la fin de l'exercice sous revue, Nant de Drance a terminé 7 mesures de compensation sur les 15 à réaliser. Parmi les nouvelles réalisations, on peut citer celle située sur la commune de Vernayaz, où le canal de la Lantze a été revitalisé et plusieurs biotopes ont été aménagés. A terme, c'est tout un réseau, principalement sur la Commune de Vernayaz, qui fera la liaison entre le Fond du Mont et le Rhône. Ce réseau favorisera le développement de la biodiversité et le passage de la faune.



*Vue d'une partie de la renaturation du canal de la Lantze à Vernayaz*

### ***Finances***

---

Au cours de l'exercice 2021, les investissements ont atteint environ 83 millions de francs (MCHF), intérêts intercalaires et prestations propres inclus (exercice précédent : 102 MCHF).

Sur la période concernée, la valeur du bilan a diminué de 198 MCHF pour s'établir à 2'224 MCHF. Cette diminution s'explique par l'opération de refinancement de février 2021, dont les fonds ont été levés à fin 2020. Les liquidités s'élèvent à 5.74 MCHF (exercice précédent : 270 MCHF, y compris le refinancement d'un prêt échu en février 2021), à la date de clôture du bilan. Le ratio fonds propres total du bilan s'élève à 21.92%.

Les coûts non activés, qui figurent au compte de résultat, résultent majoritairement des dépenses informatiques, de personnel (y compris prestations sociales) et de charges d'exploitation diverses.

## ***Perspectives 2022***

---

La société s'est fixé les objectifs ci-après pour l'année 2022 qui comprendra deux étapes d'une durée d'un semestre chacune :

### ***1. Fin de la mise en service des machines et exécution des marches probatoires :***

- Correction des points ouverts avant le début des marches probatoires.
- Fin des essais d'ensemble de l'installation (d'abord pour chacune des voies d'eau, puis pour la totalité de l'aménagement).
- Exécution des marches probatoires (60 jours de simulation d'une marche normale), fiabilisation des machines et des auxiliaires.
- Réalisation des tests de sécurité de l'ensemble de l'installation (p. ex. fermetures en eau vive des vannes de sécurité, déclenchements simultanés de plusieurs systèmes).
- Vérification de la documentation finale, des pièces de rechange et autres conditions avant réception provisoire des machines et auxiliaires. Cette étape marque aussi le transfert de propriété des machines et le début de la période de garantie de deux ans.
- Début de la période de garantie pour plusieurs machines.
- Second œuvre : fin de la mise en service des équipements techniques du bâtiment (ventilation, climatisation, protection incendie, sécurité, etc.) et réception provisoire.
- Du point de vue financier, début de la facturation aux actionnaires et des amortissements.
- Réalisation des essais d'augmentation progressive de la vitesse d'abaissement du plan d'eau du Vieux Emosson.
- Finalisation des aspects fiscaux avec les autorités cantonales.
- Achèvement des formations destinées au personnel d'exploitation.
- Compilation de la documentation du projet et préparation des documents d'exploitation.

### ***2. Début de l'exploitation commerciale et de la concession :***

- Passage à la gestion de l'aménagement en partenariat.
- Début de la concession de 80 ans.
- Tests de performance des machines (rendement et puissance).
- Fiabilisation des machines et des auxiliaires.
- Gestion des périodes de garantie.
- Mise en place des processus de gestion de l'exploitation.
- Poursuite de la réalisation des mesures de compensation environnementale.

## ***Remerciements***

---

Le Conseil d'administration adresse ses remerciements à tous les collaborateurs de Nant de Drance, des CFF, d'Alpiq et de Hydro Exploitation SA, ainsi qu'aux différents prestataires de service, fournisseurs et entreprises qui ont œuvré avec efficacité à la bonne marche de la société, respectivement à l'avancement du projet.



*Vue du lac et du barrage de Vieux Emosson ainsi que du lac d'Emosson en arrière-plan*

# Nant de Drance SA

## Compte de résultat

	Note	2021	2020
		CHF	CHF
<i>Prestations propres activées</i>		651 166	1 291 774
<i>Autres produits d'exploitation</i>		627	1 376
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>651 793</b>	<b>1 293 150</b>
<i>Charges de personnel</i>	1	-728 086	-1 216 461
<i>Redevances, impôts sur le capital et divers</i>	2	-2 451 323	-2 375 240
<i>Charges de direction d'exploitation</i>		-129 467	-1 086 400
<i>Autres charges d'exploitation</i>		-272 455	-239 137
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-3 581 331</b>	<b>-4 917 238</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>-2 929 538</b>	<b>-3 624 088</b>
<i>Produits financiers</i>	3	1 471 204	536 929
<i>Charges financières</i>	4	-504 236	-333 310
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>-1 962 570</b>	<b>-3 420 469</b>
<b>Résultat par action en CHF</b>		<b>-560.73</b>	<b>-977.28</b>

# Nant de Drance SA

## Bilan

<b>Actifs</b>	<b>Note</b>	<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Actif circulant</b>			
<i>Liquidités</i>	5	5 744 466	270 157 199
<i>Titres</i>		7	7 845 333
<i>Créances sur livraisons et prestations de service</i>	6	2 238 431	244 439
<i>Autres créances à court terme</i>	7	12 773 361	676 991
<i>Compte de régularisation d'actif</i>		7 888 443	23 826 383
<b>Total de l'actif circulant</b>		<b>28 644 708</b>	<b>302 750 345</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
<i>Compte de régularisation d'actif à long terme</i>	8	24 861 708	32 595 566
<i>Immobilisations financières</i>	9	9 152 889	9 152 889
<i>Immobilisations corporelles</i>	10	2 149 764 304	2 066 287 159
<i>Immobilisations incorporelles</i>	11	11 177 950	11 177 950
<b>Total de l'actif immobilisé</b>		<b>2 194 956 851</b>	<b>2 119 213 564</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>2 223 601 559</b>	<b>2 421 963 909</b>
<b>Passifs</b>			
		<b>31.12.2021</b>	<b>31.12.2020</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
<i>Dettes sur livraisons et prestations de service</i>	12	1 631 610	2 684 277
<i>Dettes financières à court terme</i>	13	30 000 000	250 000 000
<i>Autres dettes à court terme</i>	14	12 020 840	17 552
<i>Compte de régularisation de passif</i>	15	27 292 163	29 930 164
<i>Provisions à court terme</i>	16	3 072 100	-
<b>Total des capitaux étrangers à court terme</b>		<b>74 016 713</b>	<b>282 631 993</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
<i>Emprunts obligataires</i>	17	1 650 000 000	1 650 000 000
<i>Provisions à long terme</i>	16	12 215 500	-
<b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>		<b>1 662 215 500</b>	<b>1 650 000 000</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b>1 736 232 213</b>	<b>1 932 631 993</b>
<b>Fonds propres</b>			
<i>Capital-actions</i>	18	350 000 000	350 000 000
<i>Réserve légale issue du capital</i>	19	167 790 118	167 790 118
<i>Pertes reportées</i>		-28 458 202	-25 037 733
<i>Résultat de l'exercice</i>		-1 962 570	-3 420 469
<b>Total des fonds propres</b>		<b>487 369 346</b>	<b>489 331 916</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>2 223 601 559</b>	<b>2 421 963 909</b>

# Nant de Drance SA

## Tableau de financement

Flux de trésorerie	Note	2021	2020
		CHF	CHF
<b>Perte annuelle</b>		<b>-1 962 570</b>	<b>-3 420 469</b>
<b>Corrections pour:</b>			
+/- <i>bénéfice sur la vente de titres</i>	3	-729 287	-
+/- <i>diminution / augmentation des créances sur livraisons et prestations de service</i>	6	33 933	-10 938
+/- <i>diminution / augmentation des autres créances</i>	7	-12 096 370	511 868
+/- <i>diminution / augmentation du compte de régularisation d'actif</i>		2 937 940	-686 470
+/- <i>diminution / augmentation du compte de régularisation d'actif à long terme</i>	8	-3 092 525	375 373
+/- <i>augmentation / diminution des dettes sur livraisons et prestations de service</i>	12	-1 301	-251 700
+/- <i>augmentation / diminution des autres dettes à court terme</i>	14	12 003 288	-44 357
+/- <i>augmentation / diminution du compte de régularisation de passif</i>	15	-522 140	2 132 179
<b>sortie / entrée de trésorerie des activités d'exploitation (cash-flow = d'exploitation)</b>		<b>-3 429 032</b>	<b>-1 394 514</b>
- <i>investissements immobilisations corporelles</i>	10	-20 760 466	-52 545 152
- <i>prestations propres activées</i>		-651 166	-1 291 774
- <i>intérêts activés sur dettes financières</i>	4	-28 146 682	-31 125 304
+ <i>encaissements provenant de la vente de titres</i>	3	8 574 613	-
<b>sortie / entrée de trésorerie des activités = d'investissement</b>		<b>-40 983 701</b>	<b>-84 962 230</b>
+ <i>encaissements provenant de l'émission d'emprunts obligataires</i>	17	-	480 000 000
- <i>liquidation des produits de couverture de taux</i>	21	-	-24 348 979
+/- <i>variations des dettes à court terme</i>	13	-220 000 000	-117 000 000
<b>= flux de trésorerie des activités de financement</b>		<b>-220 000 000</b>	<b>338 651 021</b>
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-264 412 733</b>	<b>252 294 277</b>
<b>Etat</b>			
<i>Liquidités au 1er janvier</i>		270 157 199	17 862 922
<i>Liquidités au 31 décembre</i>		5 744 466	270 157 199
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-264 412 733</b>	<b>252 294 277</b>

# Nant de Drance SA

## Mouvement des fonds propres

CHF	Capital-actions	Réserve légale issue du capital	Perte au bilan	Total des fonds propres
<b>Fonds propres au 31.12.2019</b>	<b>350 000 000</b>	<b>167 790 118</b>	<b>-25 037 733</b>	<b>492 752 385</b>
<hr/>				
<i>Résultat annuel</i>			-3 420 469	<b>-3 420 469</b>
<b>Fonds propres au 31.12.2020</b>	<b>350 000 000</b>	<b>167 790 118</b>	<b>-28 458 202</b>	<b>489 331 916</b>
<hr/>				
<i>Résultat annuel</i>			-1 962 570	<b>-1 962 570</b>
<b>Fonds propres au 31.12.2021</b>	<b>350 000 000</b>	<b>167 790 118</b>	<b>-30 420 772</b>	<b>487 369 346</b>
<hr/>				

# Nant de Drance SA

## Annexe aux comptes

### Principes comptables

Les comptes annuels de Nant de Drance SA, ci-après NDD SA et dont le siège est à Finhaut Valais, ont été établis conformément aux prescriptions du droit de la société anonyme et correspondent aux recommandations de présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

Le rapport annuel de l'exercice 2021 a été établi conformément aux dispositions du droit comptable suisse (partie 32 du code des obligations).

Ils donnent un aperçu de la fortune, des finances et des recettes correspondant à la situation réelle. Conforme à Swiss GAAP RPC, la présente clôture correspond également à la clôture commerciale.

### Principes d'évaluation

#### Actif circulant

##### **Liquidités**

Les liquidités comprennent les avoirs à vue et des dépôts à terme auprès des banques. Elles sont comptabilisées à la valeur nominale.

##### **Titres**

Le solde des actions de Swissgrid sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, aucun cours n'étant disponible. A la date d'établissement du bilan, aucune dépréciation n'était à envisager.

##### **Créances**

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiques nécessaires.

#### Actif immobilisé

##### **Immobilisations corporelles**

Les installations en construction figurent au bilan à la valeur d'acquisition/de fabrication. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué, sauf dans le cas de dépréciation de valeur. Les prestations propres liées à l'activité de projet sont notées à l'actif. Les charges d'intérêts pendant la phase de construction sont comptabilisées à l'actif à la valeur d'acquisition/de fabrication. L'activation des intérêts s'effectue au maximum sur le prix de revient moyen au taux moyen des passifs rémunérables. Le montant comptabilisé à l'actif sur la période n'est pas supérieur aux charges d'intérêt avant l'activation.

##### **Immobilisations incorporelles**

Les concessions acquises dans le cadre de l'exploitation des installations détenues en propre sont amorties linéairement à partir de leur mise en vigueur et sur toute la durée de la concession. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué.

##### **Correction de valeur des actifs**

Compte tenu du contrat de partenaires actuel, les actionnaires de la société sont tenus de payer les coûts annuels au prorata de leur participation. Du point de vue de la société, il n'existe pas d'indication que certains actionnaires ne pourraient pas honorer leurs obligations. L'actualité de la valeur des actifs de la société est donc attestée selon Swiss GAAP RPC 20.

#### Passifs

##### **Engagements**

Les engagements incluent les dettes à court et long terme qui sont comptabilisées au montant à rembourser.

##### **Provisions**

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation probable justifiée résultant d'un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables. L'évaluation de la provision se base sur l'estimation de la sortie de trésorerie nécessaire à l'extinction de l'obligation. Si le facteur temps exerce une influence significative, le montant de la provision est actualisé.

#### Produits et charges

##### **Intérêts activés sur dettes financières**

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges de la période qui les concerne. Ils sont en relation directe avec l'acquisition ou la construction des aménagements et sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de la construction jusqu'à la mise en service de l'installation.

##### **Transactions avec des parties liées**

Sont considérées comme des transactions avec des parties liées de la société les relations commerciales avec des actionnaires de la société, des sociétés entièrement consolidées par ces derniers et d'autres personnes considérées comme étant des parties liées selon Swiss GAAP RPC 15. Les sociétés mentionnées dans la note 18 sont considérées comme étant des actionnaires. Alpiq SA est gérée à 100% par Alpiq Holding SA; Alpiq Holding SA et ses entreprises, entièrement consolidées, sont considérées comme étant d'autres parties liées. Il en va de même pour toutes les sociétés sur lesquelles les actionnaires exercent une influence notable.

#### Opérations hors bilan

##### **Instruments financiers dérivés**

Nant de Drance SA est soumise aux risques de change et de taux d'intérêts. Le cas échéant, des transactions dérivées sont conclues pour couvrir ces risques. Celles-ci sont réalisées conformément aux directives actuelles de la politique de couverture. Les bénéfices et les pertes liées aux activités de couverture sont comptabilisés par le biais du compte de résultat, de la même manière que les activités de base.

# Nant de Drance SA

## Annexe aux comptes

### Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan, pour lesquels les sorties de trésorerie sont jugées peu probables, ne figurent pas au bilan. En revanche, le volume des engagements conditionnels existants à la date de clôture du bilan et des autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont publiés dans l'annexe aux comptes annuels. L'évaluation s'effectue en fonction de la probabilité et du montant des prestations et coûts unilatéraux futurs.

### Notes relatives au compte de résultat et au bilan

#### 1 Charges de personnel

CHF	2021	2020
Salaires, traitement, primes	-580 955	-956 913
Prestations sociales	-141 307	-255 588
Autres charges de personnel	-5 824	-3 960
<b>Total</b>	<b>-728 086</b>	<b>-1 216 461</b>

L'écart des frais de personnel en comparaison de l'année précédente est dû au fait qu'à partir du 1er janvier 2020, une partie du personnel de Nant de Drance SA a été transférée à Alpiq SA, qui est chargée de la gestion administrative de l'entreprise. D'autre part, plusieurs personnes ont également quitté l'entreprise et n'ont pas été remplacées.

#### Prévoyance en faveur du personnel

Le calcul de l'impact économique provenant des institutions de prévoyance repose sur les données fournies concernant la situation financière de l'institution de prévoyance de Nant de Drance SA au 31.12.2021.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture (+) Sous-couverture (-)		Contribution économique de NDD SA		Montants définis sur la période		Charges de prévoyance dans charges de personnel	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Institution de prévoyance avec / sans excédent / sous-couverture	-	-	-	-	6 878	17 553	-72 871	-139 420

#### 2 Redevances, impôts sur le capital et divers

CHF	2021	2020
Impôts sur le capital	-2 451 256	-2 375 169
Droit de timbre d'émission, impôt foncier, autres taxes	-67	-71
<b>Total</b>	<b>-2 451 323</b>	<b>-2 375 240</b>

#### 3 Produits financiers

CHF	2021	2020
Rendement des titres	255 453	221 743
Bénéfice sur la vente de titres	729 287	-
Produits d'intrêts	377 537	308 785
Gains sur taux monnaie étrangère	108 927	6 401
<b>Total</b>	<b>1 471 204</b>	<b>536 929</b>

#### 4 Charges financières

CHF	2021	2020
Charges d'intrêts	-27 943 057	-29 022 566
Coûts de liquidation des Swaps de taux d'intérêts	-10 826 382	-10 646 873
Coûts d'émission nettes des prêts obligataires	-	-1 717 000
Autres frais financiers	-569 211	-710 281
Pertes sur taux monnaie étrangère	-138 651	-8 767
./. Charges d'intérêts, commissions et coûts d'émission activés	38 973 065	41 772 177
<b>Total</b>	<b>-504 236</b>	<b>-333 310</b>

#### Dont charge d'intérêts envers les parties prenantes

CHF	2021	2020
Alpiq Holding AG	-	-36 528
FMV SA	-	-6 146
IWB Industrielle Werke Basel	-	-24 583
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-67 257</b>

# Nant de Drance SA

## Annexe aux comptes

### 5 Liquidités

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Dépôts à vue auprès des banques	5 744 466	25 157 199
Dépôts à terme <90 jours	-	245 000 000
<b>Total</b>	<b>5 744 466</b>	<b>270 157 199</b>

### 6 Créances sur livraisons et prestations de service

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Envers des actionnaires	1 154 349	-
Envers des sociétés affiliées	-	1 817
Envers des tiers	1 084 082	242 622
<b>Total</b>	<b>2 238 431</b>	<b>244 439</b>

La comptabilisation des créances résultant de livraisons et de prestations d'un montant de 2 259 847 CHF (2020 : 231 923 CHF) n'a pas été effectuée par le biais du compte de résultat.

### 7 Autres créances à court terme

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Créance TVA	576 314	491 743
Impôt anticipé	197 047	185 248
Autres créances envers des tiers	12 000 000	-
<b>Total</b>	<b>12 773 361</b>	<b>676 991</b>

Les autres créances à court terme envers des tiers comprennent un dépôt de garantie pour garantir le respect des délais.

### 8 Compte de régularisation d'actif à long terme

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Coûts de liquidation des Swaps de taux d'intérêts	22 578 576	30 467 019
Autres créances à long terme envers actionnaires	2 260 204	2 128 547
Autres créances à long terme envers affiliés	22 928	-
<b>Total</b>	<b>24 861 708</b>	<b>32 595 566</b>

Au cours des années 2015, 2016, 2018 et 2020, des Swaps, classifiés en tant que couverture, ont été liquidés. Les coûts associés sont désormais répartis dans le résultat sur la durée résiduelle initiale. La partie à court terme de 7 888 443 CHF (2020: 10 826 383 CHF) est comptabilisée au bilan dans le poste du compte de régularisation d'actif. La dissolution des coûts de règlement des Swaps de taux est activée comme les intérêts intercalaires. Cette dissolution n'a pas d'impact sur le tableau de flux de fonds.

### 9 Actifs financiers

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Prêts portant intérêts envers des tiers	9 152 889	9 152 889
<b>Total</b>	<b>9 152 889</b>	<b>9 152 889</b>

### 10 Immobilisations corporelles

CHF	<i>Immo. en construction</i>
<b>Valeur au bilan au 31.12.2019</b>	<b>1 977 753 308</b>
Investissements	21 866 562
Acomptes	23 603 338
Intérêts activés sur dette financière	41 772 177
Prestations propres activées	1 291 774
<b>Total 2020</b>	<b>88 533 851</b>
<b>Valeur au bilan au 31.12.2020</b>	<b>2 066 287 159</b>
Investissements	43 852 914
Intérêts activés sur dette financière	38 973 065
Prestations propres activées	651 166
<b>Total 2021</b>	<b>83 477 145</b>
<b>Valeur au bilan au 31.12.2021</b>	<b>2 149 764 304</b>

Les investissements facturés, mais pas encore payés, ainsi que les investissements définis d'un montant total de 26 057 489 CHF (2020 : 15 815 041 CHF), ne figurent pas dans le tableau de financement sous "investissements immobilisations corporelles", car ils n'avaient pas encore eu d'incidence sur la trésorerie. La créance envers un fournisseur, déjà comptabilisée l'année précédente dans les investissements réduits à 13 000 000 CHF, a été payée au cours de l'exercice 2021. Dans les intérêts intercalaires activés, 10 826 383 CHF, correspondant à la dissolution de Swap de taux, ne sont pas considérés car il n'y a pas de flux financier.

Le projet de construction Nant de Drance porte sur un volume global d'investissement d'environ 2 200 mio. CHF. A la date de clôture du bilan au 31.12.2021, 2 164 mio. de CHF ont été investis, concession comprise ; il existe en outre des engagements d'investissement d'environ 32 mio. CHF. La mise en service par étapes a débuté en 2019. La mise en service commerciale de l'ensemble de la centrale est prévue pour l'année 2022.

# Nant de Drance SA

## Annexe aux comptes

### 11 Immobilisations incorporelles

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Valeur au bilan	11 177 950	11 177 950

Ce poste comprend la concession acquise; celle-ci aura une durée de 80 ans à compter de la mise en service commerciale de la centrale.

### 12 Dettes sur livraison et prestations de service

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Envers des actionnaires	193 631	555 764
Envers des sociétés affiliées	794 027	1 035 371
Envers des tiers	643 952	1 093 142
<b>Total</b>	<b>1 631 610</b>	<b>2 684 277</b>

### 13 Dettes financières à court terme

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Envers des tiers	30 000 000	250 000 000
<b>Total</b>	<b>30 000 000</b>	<b>250 000 000</b>

Les dettes à court terme portant intérêt comprennent une avance fixe sur le crédit consortial et, l'année précédente, un emprunt obligataire arrivant à échéance de remboursement.

### 14 Autres dettes à court terme

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Envers des tiers	12 000 000	-
Envers les assureurs sociaux	20 840	17 552
<b>Total</b>	<b>12 020 840</b>	<b>17 552</b>

Les autres dettes à court terme envers des tiers comprennent un dépôt de garantie pour garantir le respect des délais.

### 15 Compte de régularisation de passif

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Impôts sur le capital	2 781 958	1 741 592
Régularisation des livraisons et prestations de services envers des actionnaires	1 600 556	931 427
Régularisation des livraisons et prestations de services envers des sociétés affiliées	3 427 537	3 417 212
Régularisation des livraisons et prestations de services envers des tiers	2 244 062	3 558 278
Régularisation d'intérêts passifs différés envers des tiers	17 166 743	19 570 910
Autre régularisation envers des tiers	71 307	710 745
<b>Total</b>	<b>27 292 163</b>	<b>29 930 164</b>

### 16 Provisions

CHF	Mesures de compensation environnementale	Total
Provisions à court terme au 1.1.2021	-	-
Provisions long terme au 1.1.2021	-	-
Constitution	15 287 600	15 287 600
<b>Provisions au 31.12.2021</b>	<b>15 287 600</b>	<b>15 287 600</b>
Provisions à long terme au 31.12.2021	12 215 500	12 215 500
Provisions à court terme au 31.12.2021	3 072 100	3 072 100

La provision pour les mesures de compensation environnementale couvre les dépenses attendues à l'avenir conformément à la concession octroyée par l'Office fédéral de l'énergie. Ces dépenses attendues sont inscrites au bilan dans les immobilisations corporelles, sans incidence sur le résultat.

# Nant de Drance SA

## Annexe aux comptes

### 17 Emprunts obligataires

CHF	Durée	Remboursable au plus tôt	Taux d'intérêt %	Valeur nominale	
				31.12.2021	31.12.2020
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe <sup>1</sup>	2013/2021	15.02.2021	1.500	-	250 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2015/2023	23.10.2023	1.250	150 000 000	150 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2014/2024	18.07.2024	1.750	300 000 000	300 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2018/2025	19.08.2025	1.550	180 000 000	180 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2016/2026	02.02.2026	2.000	240 000 000	240 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2020/2027	25.06.2027	1.250	250 000 000	250 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2013/2028	15.02.2028	2.375	300 000 000	300 000 000
Emprunt obligataire à taux d'intérêt fixe	2020/2029	23.05.2029	0.875	230 000 000	230 000 000

<sup>1</sup> Au 31.12.2020, déclaré sous le poste dettes financières à court terme

CHF	31.12.2021	31.12.2020
1-5 ans	870 000 000	630 000 000
plus de 5 ans	780 000 000	1 020 000 000
<b>Total</b>	<b>1 650 000 000</b>	<b>1 650 000 000</b>

### 18 Capital social (capital-actions)

CHF	31.12.2021		31.12.2020	
Alpiq AG, Olten	39%	136 500 000	39%	136 500 000
Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne	36%	126 000 000	36%	126 000 000
IWB Industrielle Werke Basel AG, Basel	15%	52 500 000	15%	52 500 000
FMV SA, Sion	10%	35 000 000	10%	35 000 000
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>350 000 000</b>	<b>100%</b>	<b>350 000 000</b>

Le capital-actions se compose de 3'500 actions nominatives libérées dans leur intégralité (année précédente 3'500) de 100'000 CHF, chacune.

### 19 Réserve légale issue du capital

CHF	31.12.2021	31.12.2020
Réserve légale issue du capital	167 790 118	167 790 118

La réserve légale de 167'790'118.60 CHF issue du capital, a été reconnue par l'Administration fédérale des contributions.

## Autres informations

### 20 Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont comptabilisées dans le compte de résultat ou en investissement:

CHF	Parties prenantes ou organes	Sociétés affiliées	2020
<b>Charges d'exploitation</b>			
Direction d'exploitation et services administratifs	1 086 400	-	1 086 400
Prestations pour investissement	3 455 915	8 259 125	11 715 040
Autres charges d'exploitation	336 298	20 407	356 705
<b>Charges d'exploitation</b>			
Direction d'exploitation et services administratifs	129 467	-	129 467
Prestations pour investissement	12 652 174	9 099 300	21 751 474
Autres charges d'exploitation	182 850	19 729	202 579

### 21 Nombre de postes à plein temps

Durant l'exercice 2021, Nant de Drance avait en moyenne 5.1 postes à temps plein (année précédente 7.7).

### 22 Honoraires d'audit

CHF	2021	2020
Audit ordinaire	21 500	21 500
Mandats spécifiques	1 800	-
<b>Total honoraires de la révision</b>	<b>23 300</b>	<b>21 500</b>

## Nant de Drance SA

### Annexe aux comptes

#### 23 Impôts sur le revenu

CHF	2021	2020
Impôts sur le résultat avant prise en compte des reports de pertes	-349 239	-674 447
Impact de la non-activation des reports de pertes	349 239	674 447
<b>Impôts sur le revenu avant prise en compte des reports de pertes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Le taux d'impôt applicable sur le résultat ordinaire s'élève à 17.80% (2020: 19.72%).

Les reports de pertes non compensées s'élèvent à 22 806 916 CHF (2020: 22 870 545 CHF), dont 4 247 470 CHF (2020: 2 026 199 CHF) jusqu'à la mise en service en 2022 ne sont, probablement pas récupérables. La créance d'impôt sur le revenu différé s'élève à 3 315 020 CHF (2020: 4 110 083 CHF).

#### 24 Evènements après la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan du 31 décembre 2021, aucun événement nécessitant d'être mentionné n'est survenu.

A l'Assemblée générale de  
Nant de Drance SA, Finhaut

Zurich, le 6 avril 2022

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Nant de Drance SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de financement, le mouvement des fonds propres et l'annexe (pages 11 à 20) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces

éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilité de l'organe de révision» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

### **Investissements dans des immobilisations corporelles**

---

**Risque** Pendant l'exercice sous revue, la société Nant de Drance SA a activé un montant de CHF 84.3 mio. dans des immobilisations corporelles (annexe, chiffre 10). Les immobilisations corporelles représentent de loin la position la plus importante au sein des actifs de la société. Une activation est conditionnée par une valeur utile pouvant être utilisée pendant plus d'une période comptable. Certains critères d'activation spécifiques s'appliquent en outre aux intérêts des capitaux empruntés et aux prestations à activer. Les activités ne répondant pas à ces critères d'activation doivent être comptabilisées - avec effet - dans le résultat périodique.

---

**Nos procédures d'audit** Nous avons audité le fonctionnement des contrôles définis par Nant de Drance SA pour l'activation des charges d'investissement du système de contrôle interne. Nous avons en outre audité les critères d'activation au 31 décembre 2021 sur la base d'un échantillon orienté sur le risque pour l'accès aux immobilisations corporelles.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant la comptabilisation des investissements dans des immobilisations corporelles.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Mathias Zeller  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Roger Müller  
Expert-réviseur agréé